

## **SECTION 24**

### **Biologie cellulaire, développement, évolution-développement**

#### **Critères communs à tous les corps et grades**

- . Contributions scientifiques (revues internationales à comité de lecture, communications à des congrès, publications originales ou prépublications -hors revues- signées par le candidat).
- . Formation, enseignement, et diffusion de la culture scientifique
- . Transfert technologique, relations industrielles et valorisation
- . Responsabilités collectives et management de la recherche
- . Mobilité thématique et/ou géographique

Les qualités d'un chercheur ne se réduisent pas à une note moyenne entre ces critères. Les critères d'évaluation sont à moduler au long de la carrière d'un chercheur, allant de la maîtrise d'un programme de recherche, vers le management d'équipe/laboratoire et le rayonnement national et international (Directeur de Recherche). Ces critères sont non exclusifs et cumulatifs de CRCN à DRCE. Il n'est pas nécessaire de remplir tous les critères pour être favorablement évalué.

#### **Evaluation périodique des chercheurs**

##### **Chercheur CRCN**

- . Etat d'avancement des travaux sur la période de référence
- . Qualité de la production scientifique
- . Intégration dans l'équipe et/ou dans l'unité
- . Activités d'encadrement

##### **Chercheur CRHC**

- . Etat d'avancement des travaux depuis le recrutement
- . Mise en oeuvre et évolution du projet scientifique
- . Qualité de la production scientifique
- . Gestion de projet scientifique
- . Implication dans la vie scientifique locale et/ou nationale
- . Activités d'encadrement, de formation, d'enseignement ou de valorisation
- . Intégration dans l'équipe et/ou dans l'unité

##### **Chercheurs DR2/DR1/DRCE**

Les critères présidant à l'évaluation périodique des chercheurs DR2/DR1/DRCE sont identiques à ceux qui sont utilisés lors de l'avancement de grade ou lors du recrutement.

*La section appréciera des rapports d'activité synthétiques, mieux à même de faire ressortir les qualités scientifiques du dossier (5 pages à mi-vague et 10 pages à vague hors CV).*

#### **Avancement de grade des chercheurs**

### Avancement au grade CRHC

- . Qualité de la production scientifique
- . Evolution et perspectives du projet scientifique
- . Gestion de projet scientifique
- . Intégration dans la structure d'accueil
- . Rayonnement et implication dans la vie scientifique locale et/ou nationale
- . Activités d'encadrement, de formation, d'enseignement ou de valorisation

### Avancement au grade DR1

- . Qualité de la production scientifique
- . Rayonnement transdisciplinaire et/ou international
- . Expériences de direction et de responsabilités collectives
- . Capacité à former des jeunes chercheurs et à leur confier des responsabilités scientifiques
- . Renouvellement et enrichissement des problématiques du domaine de recherche
- . Implication dans l'enseignement, la formation et la diffusion de la recherche (organisation/participation à des ateliers, écoles thématiques ou colloques internationaux, livres, revues ou chapitres d'ouvrages, actions de vulgarisation scientifique)
- . Capacité à la valorisation et au transfert technologique (obtention de contrats de recherche - nationaux, internationaux- financés par l'industrie, dépôts de brevets).

### Avancement au grade DRCE

S'ajoutent aux critères ci-dessus :

- . Reconnaissance de qualités scientifiques exceptionnelles
- . Responsabilités d'organisation au niveau international
- . Capacités à essaimer, à faire école

### **Recrutement des chercheurs**

Critère commun à tous les corps et grades

Le critère d'évaluation le plus important est la qualité scientifique. Il se mesure à la valeur des travaux publiés, ainsi qu'à l'originalité et la faisabilité des projets de recherche. Il est modulé selon le parcours de recherche et le grade auquel le candidat postule.

Critères spécifiques selon les corps et grades

### Accès au grade CRCN

- . Qualité de la formation et de la production scientifique (revues internationales à comité de lecture, communications à des congrès, publications originales ou prépublications -hors revues- signées par le candidat en tant que premier ou co-premier auteur).
- . Mobilité thématique et/ou géographique
- . Qualité du projet de recherche (originalité, innovation, situation de la thématique au plan international, faisabilité)
- . Aptitude à la prise de responsabilités (encadrement d'étudiants, expériences d'enseignement, tâches collectives, animation, collaborations)

## Accès au grade DR2

L'accent sera mis sur l'aptitude du candidat à diriger un projet scientifique original, cohérent et ambitieux qu'il aura initié.

- . Qualité et originalité de la production scientifique
- . Qualité et originalité du projet de recherche
- . Concrétisation de la direction autonome de projets par des publications d'articles originaux en dernier auteur ou auteur pour correspondance, publications d'ouvrages de synthèse
- . Aptitude à diriger et encadrer la recherche
- . Aptitude à provoquer, favoriser et gérer les évolutions thématiques
- . Rayonnement international
- . Mobilité thématique et/ou institutionnelle au cours de sa carrière
- . Capacité à candidater sur des appels à projets locaux, nationaux ou internationaux
- . Participation à l'enseignement et à l'administration de la recherche
- . Capacité à la valorisation et au transfert technologique (à pondérer selon la thématique et la structure de rattachement).

## **Conseils pratiques pour la constitution du dossier de candidature pour les concours CRCN et DR2**

### Rapport sur les travaux

Le rapport sur travaux présente le parcours du/de la candidat.e, en mettant l'accent sur ses activités scientifiques passées. Il ne s'agit pas d'un CV élargi, mais d'un texte rédigé de nature différente, qui doit permettre au jury d'évaluer précisément l'expérience des candidat.e.s dans le domaine de la recherche. Il ne doit pas répéter des informations disponibles dans d'autres pièces du dossier mais, précisément, apporter un éclairage complémentaire sur les contributions du/de la candidat.e que ces autres pièces permettent moins facilement de donner.

Le texte ne devrait pas dépasser 15 000 signes (espaces compris, bibliographie non comprise). L'utilisation de schémas et figures didactiques est recommandée.

### Programme de recherche

Le programme de recherche est une pièce essentielle du dossier de candidature, auquel les candidat.e.s sont invité.e.s à apporter la plus grande attention. Il doit permettre au jury d'identifier clairement et d'apprécier l'objet, la problématique et la démarche de recherche que le/la candidat.e entend mettre en oeuvre s'il/elle était recruté.e au CNRS. Ce rapport doit notamment décrire l'état de l'art, préciser les aspects méthodologiques, et souligner l'impact des recherches proposées.

Le texte ne devrait pas dépasser 25 000 signes (espaces compris, bibliographie non comprise). L'utilisation de schémas et figures didactiques est recommandée.

*Il est recommandé que la liste des productions scientifiques sépare les articles de recherche et les articles de revue, en soulignant le nom du candidat et en indiquant le cas échéant s'il ou elle est auteur correspondant. Pour les candidats CRCN, la section appréciera que les productions scientifiques soient listées en fonction des étapes de carrière (thèse, postdoc).*